

SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS SCHWEIZERISCHE AUTORENGESELLSCHAFT SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI AUTORI

N° 86 automne 2007



dire

La scène romande s'ouvre à ses auteurs

orsque en 2000, les écrivains de théâtre français s'associent pour fonder les EAT (Ecrivains associés du théâtre), c'est que leurs textes représentent seulement 8 % de la production scénique nationale. C'est un peu mieux en Suisse romande lorsqu'une section EAT s'ouvre ici en 2004: 12 % sur les saisons 2002-2003 et 2003-2004. Trois ans après, à l'aube de la saison, nous en sommes à 23 % d'auteurs romands – tous genres confondus – représentés sur les scènes!

Victoire? Feu de paille?

Les quelque quarante auteurs représentés dans l'association EAT-CH (Ecrivains associés du théâtre de Suisse) - s'ils se réjouissent du résultat - décident de continuer leur action et même de la renforcer. Pourquoi? Les arguments ne manquent pas. En effet, nous n'en sommes pas encore au taux allemand, par exemple, où 35 % des productions sont issues de plumes nationales. Et il ne s'agit bien sûr pas que d'être joué une fois, il faut encore «faire œuvre» et obtenir la confiance de metteurs en scène et de directeurs sur le long terme, engager des compagnonnages. Il faut aussi revoir le statut social de l'auteur, son salaire, la publication et la traduction de son œuvre, sa diffusion. Il faut enfin s'assurer que nous ne sommes pas tout simplement dans un effet de mode. Sur la page blanche, ces résultats s'inscrivent comme un premier chapitre, réponse rassurante aux diverses initiatives décrites dans l'article d'Anne-Sylvie Sprenger que vous trouverez dans cet A Propos (p. 4).

Les autres chapitres ne sont qu'à l'état d'ébauche: Bernard Campiche et la Société Suisse des Auteurs s'attachent à présent à la diffusion – ici comme à l'étranger – des œuvres publiées dans la nouvelle collection Théâtre en camPoche, trop confidentielle. Les habitudes devant se prendre tôt, les EAT-CH ont lancé une opération de lecture, d'écriture et de diffusion avec les écoles. Une collaboration se prépare avec l'AdS (Autrices et auteurs de Suisse) pour que l'échange et la traduction soient stimulés entre les régions linguistiques de Suisse.

Enfin, si ces 23 % permettent aux divers acteurs (Textesen-Scènes, Maison Mainou, EAT et théâtres engagés depuis plusieurs années dans cette lutte) qui sont à la source de ce chiffre de se féliciter, il ne faut pas oublier le pauvre 5 % de reprise et l'à peine meilleur 8 % de diffusion des productions à l'extérieur de nos frontières. Soyons pessimistes, donc, et continuons d'ouvrir les portes de l'atelier principal de l'auteur vivant: la scène!

Gérald Chevrolet Membre du conseil d'administration de la SSA

LE THÉÂTRE ROMAND BRÛLE LES PLANCHES



Coup d'œil

savoir

- 2 Copie privée: une décision favorable aux auteurs
- 2 Relations avec les télévisions privées, locales ou régionales
- 3 Vidéo à la demande, vers de nouvelles habitudes de consommation

comprendre

- 4 Les auteurs romands séduisent de plus en plus les théâtres
- 5 Les collaborateurs de la SSA Madeleine Kirchner, département scène

CPÉEI

- 6 Atelier Grand Nord
- 6 Les concours de la SSA

aimer

- 6 Les lauréats des Bourses SSA
- 7 Festival du film fantastique de Neuchâtel – Prix SSA-SUISSIMAGE
- 7 ACTC création d'En Haut de l'Escalier de Claudine Berthet
- 8 Regards croisés: Caroline Charrière sur Violette rit encore de la compagnie V.I.T.R.I.O.L / CH
- 9 Michel Viala publié en Théatre en camPoche





Copie privée: une décision favorable aux auteurs

n date du 19 juin de cette année, le Tribunal fédéral a tranché: il a donné raison aux sociétés de gestion qui étaient en litige avec les représentants de l'industrie de divertissement et les associations de consommateurs. L'objet de la discorde: la perception de la copie privée dans le cadre des nouvelles utilisations.

En première instance, la Commission arbitrale fédérale en matière de droit d'auteur avait approuvé le tarif présenté par les sociétés de gestion. C'était en janvier 2006. Dans les trente



jours, l'industrie de divertissement et les associations de consommateurs avaient fait recours pour s'y opposer. Elles n'ont pas été suivies, le Tribunal fédéral a finalement donné l'avantage aux auteurs et aux artistes.

La presse s'est emparée de cette décision et. malheureusement, a pris des positions démontrant une crasse ignorance des enjeux et des réalités du marché! Pour rappel: la redevance de copie privée a été instaurée afin de compenser partiellement la perte de droits exclusifs (et ses conséquences économiques) imposée par les nouvelles législations. Sans cette évolution législative, les auteurs, propriétaires exclusif de leurs œuvres, pourraient interdire toute copie de leurs œuvres, sauf autorisations spécifiques et donc payantes. Le système deviendrait incontrôlable et peu réaliste. Aussi le législateur a réduit la propriété de l'auteur sur son œuvre mais, en compensation, a décidé de l'instauration d'une redevance pour la copie privée.

Hausse des prix, vraiment?

Lors de l'introduction de cette redevance, les milieux économiques impliqués ainsi que les associations de consommateurs avaient lourdement critiqué et attaqué cette décision. D'après eux, elle allait avoir comme conséquence un renchérissement important des supports servant à la copie privée (cassettes audio et cassettes VHS). En pratique, les prix n'ont pas arrêté de chuter... Le même phénomène s'est déroulé avec les supports plus modernes tels que les CD et DVD. Ainsi ces derniers, qui valaient plus de 30 francs pièce, sont vendus aujourd'hui à des prix à peine supérieurs à un franc... L'industrie de divertissement a pris sur elle ces frais supplémentaires, sa marge lui permettant largement cette légère augmentation de coût. Nous assistons actuellement à un remake de cette offensive.

Tarif adapté partout ailleurs

L'évolution technologique fait que les supports traditionnels pour la copie d'œuvres, tels que CD ou DVD, sont fortement à la baisse. Actuellement les appareils de lecture sont de plus en plus petits et permettent via leur disque dur de se passer de supports extérieurs. Les sociétés de gestion suisses n'ont rien fait d'autre que de négocier des tarifs qui permettent de tenir compte de cette réalité (comme c'est d'ailleurs déjà le cas dans les autres pays d'Europe).

L'argument ressorti d'un double, si ce n'est d'un triple paiement ne tient pas la route. Ainsi, dans le cas le plus frappant, celui de l'iPod, nous ne pouvons que prendre note de ce qu'affirme le grand patron d'Apple: seuls 3% des titres enregistrés sur l'iPod ont été légalement téléchargés! Donc 97% du contenu de ces baladeurs digitaux ont été enregistrés sans paiement... Il faudrait être particulièrement de mauvaise foi, ou d'une

grande ignorance, pour affirmer que ces 3 % justifient les 97 autres...

Confusion généralisée

Il est particulièrement navrant de lire certains articles ou éditoriaux qui confondent et mélangent tous les ingrédients possibles. Premièrement, rappelons que l'industrie de divertissement regroupe dans les mêmes holdings, les producteurs et éditeurs de musique, les producteurs de films, les distributeurs ainsi que la majorité des fabricants des appareils de lecture ou de d'enregistrement... Elle ne représente cependant pas les auteurs et les artistes!

Deuxièmement, croire qu'internet permet à chaque artiste de devenir mondialement connu et d'obtenir une juste récompense pour son œuvre est d'une bien grande naïveté: le seul qui en profite, c'est bien le consommateur!

Troisièmement, il est choquant d'entendre parler de percepteur pour le rôle tenu par les sociétés de gestion de droits d'auteur: ces dernières ont un mandat clairement défini par la loi pour défendre les droits des auteurs, et ceci pour le monde entier.

Et finalement, la position des associations de consommateurs est aberrante et simpliste: pourquoi ne demandent-elles pas que les iPod soient distribués gratuitement aux consommateurs et que les communications ADSL (nécessaires pour télécharger, légalement ou illégalement) soient fournies sans bourse délier? A ce moment ces associations deviendraient crédibles! Il est tellement plus simple de s'attaquer aux auteurs...

Pierre-Henri Dumont Directeur de la SSA

Relations avec les télévisions privées, locales ou régionales

es auteurs sont confrontés aux télévisions privées, locales ou régionales qui prennent chaque jour de plus en plus de place dans le paysage audiovisuel helvétique. Souvent l'auteur ou l'auteur/producteur est en relation directe avec le diffuseur et négocie avec lui le prix de la diffusion de son œuvre. Il convient alors toujours de prévoir un accord écrit qui stipule les modalités de la vente à la chaîne, et de préciser que les droits d'auteur demeurent réservés en faveur de l'intervention de la SSA, qui vous représente ensuite auprès de la télévision pour la perception de vos droits. Certaines chaînes ont déjà conclu des accords avec la SSA (comme Canal 9, TVRL ou encore TVM3) et d'autres sont sur le point de signer des conventions, sous l'égide de TELESUISSE, l'organisation faîtière des chaînes de télévisions privées régionales suisses. Dans tous les cas, il convient de nous signaler les ventes effectuées et, le cas échéant, de nous consulter pour vérification de vos contrats avant signature. Contact: carlo.capozzi@ssa.ch.

Carlo Capozzi Responsable des opérations à l'audiovisuel



Vidéo à la demande, vers de nouvelles habitudes de consommation

es droits concernant la VoD sont aujourd'hui les plus convoités sur le marché de l'audiovisuel, et ceci par tous les acteurs : chaînes de télévision, distributeurs, opérateurs de télécommunication, réseaux câblés, entreprises de l'industrie informatique, vidéoclubs, e-commerçants et même grands distributeurs. Pour tous, la VoD est le successeur potentiel tant de l'exploitation en salle que du DVD, et peut-être même de la télévision dans les habitudes de consommation de demain.

Késako?

VoD? «Video on Demand» en anglais, soit «vidéo à la demande» en français. Ce terme décrit une multitude d'utilisations distinctes qui ont toutefois une caractéristique commune: le spectateur peut recevoir une émission, un film, etc., au moment où il le désire et non à une heure fixée à l'avance comme c'est le cas traditionnellement pour les programmes de télévision. C'est précisément ce qui différencie la vidéo à la demande du «pay-per-view» (paiement à la séance, PPV) qui permet au spectateur de suivre la retransmission d'un évènement sportif ou d'un concert, moyennant paiement, à une heure prédéterminée par le prestataire de service. Le PPV donne donc au spectateur le choix de recevoir une émission ou non, mais pas de l'horaire. Avec la VoD, à l'aide d'un décodeur numérique ou d'un ordinateur, l'utilisateur peut commander des émissions de télévision ou des films qui sont stockés sur des serveurs. Il dispose d'un temps de location prédéterminé (souvent 48 heures) pour le programme qu'il a commandé. Généralement, il dispose des mêmes fonctions qu'avec un magnétoscope, notamment la pause, l'avance ou le recul rapide.

Trois catégories d'offres

En Suisse, on peut distinguer trois catégories d'offres de VoD selon l'appareil récepteur: poste de télévision, ordinateur ou appareil mobile. Swisscom, par sa filiale Bluewin, est pour l'instant le seul acteur sur le marché de la VoD destiné directement au téléviseur. Cela suppose un raccordement ADSL* (par ligne téléphonique) et un décodeur numérique spécifique branché à la télévision. Cette offre a vu le jour en automne 2006 et comporte aujourd'hui quelque 500 titres disponibles en VoD. Elle est indissociable du service de télévision par ADSL «BluewinTV».

VoD sur internet

En ce qui concerne la VoD sur internet, l'offre est plus riche: toute page du Web comportant un fichier vidéo constitue une offre de VoD, car le flux du son et des images est disponible en tout temps sur simple clic de l'internaute. Les sites de partage de vidéo, tels que YouTube ou DailyMotion,

connaissent un succès fulgurant parce que basés sur la gratuité et sur une forte interactivité. L'offre est confectionnée par les internautes eux-mêmes. Malgré les problèmes juridiques que connaissent ces sites, ils se multiplient également en Suisse.

Même si l'on veut restreindre l'acception de la VoD à un catalogue d'œuvres audiovisuelles dans lequel l'utilisateur choisit celle qu'il souhaite visionner, on identifie en Suisse plusieurs offres. Le site du magasin de location de DVD par internet Dvdfly comporte désormais une section VoD. La SSR offre depuis plusieurs années un service de VoD qui relève prioritairement de la «Catch-Up

Les droits VoD des membres SSA

es droits VoD sont cédés à la SSA au même titre que les droits de diffusion ou de reproduction. En commun avec Suissimage, la SSA est actuellement en pourparlers pour la conclusion d'accords concernant certaines offres de VoD. Ces accords existent déjà pour la «Catch-Up TV» avec la SSR, ainsi que pour des offres ponctuelles. Tout le domaine étant encore en émergence, nous recommandons vivement à nos membres de soumettre leurs contrats d'auteur ou de licence au service juridique de la SSA avant signature.

TV» — approximativement, «télévision de rattrapage», soit la possibilité pour le téléspectateur de visionner à la demande une émission qu'il aurait manquée lors de son passage à l'antenne. Si le choix y est vaste et l'utilisation gratuite, il se limite principalement aux productions propres de la SSR qui vient de lancer, à l'occasion du Festival international du film à Locarno, un service payant concernant les films suisses coproduits dans le cadre du «Pacte de l'audiovisuel».

Mais le public suisse dispose d'autres offres, notamment sur le site VoD de ARTE qui propose un choix spécifique au territoire de destination « pour des questions de droits d'auteu r», comme le veut la formule consacrée.

Réception par les appareils mobiles

La troisième catégorie, soit la réception par appareils mobiles, donc principalement par le téléphone cellulaire, semble promise à un bel avenir. En plus de la reprise (partielle) d'offres existant sur internet, les opérateurs de télécommunication agissent comme éditeurs de «portail» et mettent à disposition non seulement des clips vidéo musicaux ou humoristiques, mais également de courtes émissions d'information spécialement confectionnées pour ce type de communication. Cette utilisation est basée sur

les réseaux UMTS* et les mobiles équipés pour ces communications, dits de «3º génération» (3G).

Câblo-opérateurs

L'énumération ne serait pas complète sans l'offre payante de Cablecom, principal opérateur de réseaux de télévision par câble en Suisse. Le service «digital cinema» disponible en Suisse alémanique relève cependant de la «near Video on Demand» (NVoD). Le visionnement n'est pas possible librement, mais seulement selon un horaire prédéterminé. Toutefois, l'émission est multipliée sur plusieurs canaux de diffusion avec chaque fois un léger décalage de l'heure du début, typiquement de 60 minutes, ce qui permet de la qualifier de «quasi vidéo à la demande». La commande et le visionnement nécessitent un décodeur numérique (appelé «mediabox»). Cablecom envisage d'exploiter bientôt un service de véritable VoD.

Défauts de flux

Techniquement moins lourde à mettre en œuvre, la VoD par internet souffre encore du manque de confort qui est souvent associé au téléviseur. Les fabricants de l'industrie électronique lancent depuis peu des appareils permettant la diffusion, sur le poste de télévision, de flux reçus par internet. L'appareil «AppleTV» figure parmi les premiers de ce type; toutefois, il semble qu'il ne puisse assurer cette liaison que pour les contenus téléchargés par l'intermédiaire du programme « iTunes » du même fabricant.

En plus de cette «location» à distance, un nombre croissant d'offres inclut la possibilité de télécharger définitivement le programme commandé. Il s'agit donc d'un véritable achat de contenu que le consommateur peut sauvegarder, visionner et copier avec quelques restrictions ou en toute liberté. Mais ces offres-là feront l'objet d'un autre article bientôt!

Jürg Ruchti Directeur adioint de la SSA

* Petit glossaire

ADSL «Asymmetric Digital Subscriber Line», la traduction officielle est «raccordement numérique asymétrique» (RNA) ou «liaison numérique à débit asymétrique». Le transport de données utilise des fréquences supérieures à celles d'un signal voix. Les données et le signal voix circulent simultanément sur la même ligne sans interférer. Etant donné le débit élevé, l'ADSL permet depuis peu de faire passer des flux audiovisuels, en plus de l'accès à internet. UMTS «Universal Mobile Telecommunications System». Standard européen de mobiles cellulaires de troisième génération (3G). Mis à part le service de téléphonie, l'UMTS permet notamment la fourniture de services multimédia (données, images, son) avec des débits différents pour les véhicules, les piétons et les bâtiments.



Les auteurs romands séduisent de plus en plus les théâtres

La saison théâtrale 2005-2006 avait été marquée par une incroyable présence de textes d'auteurs d'ici et d'aujourd'hui sur les scènes romandes. «Feu de paille ou véritable mouvement?», s'interrogeait-on alors, tout en se réjouissant de ce nouvel intérêt. La programmation théâtrale 2007-2008 confirme la tendance avec une participation exceptionnelle.

a saison théâtrale 2007-2008 se fera avec les auteurs romands. Tel est l'enthousiasmant constat fait à l'heure de découvrir la programmation des scènes romandes. Sur dix-huit scènes comptabilisées, théâtres off et institutionnels, plus d'un cinquième des spectacles présentés* sont portés par des textes d'auteurs romands. La proportion approximative étant de 23% (voir tableau), c'est la plus forte proportion si on sépare les autres textes en français ou en langues étrangères. Une présence tout à fait exceptionnelle. Jamais dans l'histoire du théâtre de Suisse romande, la programmation n'avait fait autant de place aux écritures contemporaines d'ici. Mieux: la quasi-totalité (16 sur 18) des théâtres ouvrent désormais leurs portes à ces voix romandes, marquant ainsi la confirmation et l'intensification d'une réelle tendance générale, débutée en 2005-2006 par une première participation record.

En effet, si les compagnies indépendantes avaient déjà prouvé leur intérêt pour les auteurs d'ici et de maintenant, les scènes institutionnelles n'ouvraient jusqu'alors leurs portes aux créations romandes contemporaines qu'au compte-goutte. Aujourd'hui, rétrospec-

tivement, et en se gardant de crier victoire, on peut véritablement considérer que l'année 2005-2006 a marqué le début d'une véritable dynamique, dont les raisons sont multiples. En effet, si l'émergence de plumes de qualité et d'auteurs notamment plus conscients des réalités d'une production est l'impulsion principale de ce changement, les initiatives telles que la création des EAT-Suisse ou l'opération Textesen-Scènes (*lire p. 6*), ainsi que le lancement de la collection Théâtre en camPoche par l'éditeur Bernard Campiche en partenariat avec la SSA ont assurément pesé de tout leurs poids dans l'esprit des directeurs de salle.

Diversité des formes

Cette année, les auteurs romands ayant acquis pleinement leur droit de cité sur les scènes, le public pourra encore s'émerveiller de la vitalité de ces écritures contemporaines, et de leur capacité à toucher aussi bien le particularisme régional que l'universel. Leur atout majeur? L'incroyable diversité de leurs formes, voire de leurs statuts. Du spectacle d'humour à la pièce éditée, en passant par les adaptations et les courts textes structurant des spectacles plus proches de la performance, de l'auteur qui se revendique clairement comme tel au metteur en scène qui écrit le texte de son spectacle sans pour autant se considérer comme un auteur, les auteurs romands développent, par leurs voix particulières, la richesse d'un éventail toujours à réinventer.

Sur scène, cette année, on aura ainsi le bonheur de (re)découvrir notamment les pièces des auteurs Michel Beretti, Olivier Chiacchiari, Henri-Charles Tauxe, Michel Viala, Isabelle Daccord, Domenico Carli, Julien Mages, Dorian Rossel, Camille Rebetez, Joël Maillard, Miguel Québatte, Dominique Caillat, Mathias Brambilla; les pièces lauréates de l'opération Textes-en Scènes comme celles de Claudine Berthet, Valérie Poirier et Nadège Reveillon; les spectacles de metteurs en scène-auteurs comme Denis Maillefer, Marielle Pinsard, Massimo Furlan, Oskar Gomez Mata, Jean-Paul Favre, Sandra Gaudin; ou encore les spectacles d'humour de Karim Slama, Philippe Cohen, Frédéric Recrosio, Véronique Montel, Yann Mercanton.

Rien n'est gagné

Ces auteurs possèdent chacun leur voix, les théâtres romands leur donnent aujourd'hui la possibilité de leur donner chair. Ce sera à eux, et aux autres auteurs de ce pays, de maintenir l'enthousiasme et la confiance des directeurs de salles et du public, par leur travail, leur originalité, de fond et de forme, ainsi que par leur exigence. Rien n'est gagné dans l'absolu, même si aujourd'hui, à l'orée de cette nouvelle saison théâtrale, l'on peut réellement se réjouir du nombre de découvertes romandes qui nous attendent.

Anne-Sylvie Sprenger

* répartition calculée sur les spectacles à textes uniquement, et prenant en compte toutes les catégories (pièce publiée, texte soutenant un spectacle proche de la performance, adaptation d'un classique ou encore spectacle d'humour).

Zéro de conduite de et par Valérie Bovet et Yann Mercanton

Des chiffres parlants Textes d'auteurs romands vivants 23 % Classiques français 13% 21 % Classiques en langues étrangères Textes contemporains français 7 % 18% Textes contemporains en langues étrangères 6 % Adaptations de romans français 11,5% Adaptations de romans en langues étrangères Adaptations de romans suisses 0.5%



Entretien avec Madeleine Kirchner, collaboratrice au département scène à la SSA

près une formation d'employée de commerce dans les Grisons, Madeleine Kirchner, originaire d'Allemagne, arrive en Suisse romande pour perfectionner son français. Région qu'elle ne quittera plus. Elle y trouvera successivement du travail dans le tourisme, dans l'industrie du tabac, où elle obtiendra son brevet fédéral de technicienne en marketing, puis dans la formation d'adultes/gestion des ressources humaines et chez un fabricant d'ascenseurs. Après ce parcours professionnel d'une vingtaine d'années, la voici qui entre au service de la SSA en 2005. Ses motivations, elle qui se passionne pour les arts en général et pratique la photographie? S'approcher du monde artistique et y jouer un rôle utile. id

Quelle est votre fonction à la SSA et en quoi consiste-t-elle?

Je travaille au sein du département scène, qui recouvre notamment les répertoires du théâtre, de la danse, des œuvres dramatico-musicales, de la musique de scène, de la pantomime ainsi que des nouvelles formes d'art scénique. Avec trois autres collaboratrices, nous sommes chargées de la perception des droits auprès des compagnies professionnelles et amateurs, des adhésions des auteurs et des déclarations d'œuvres de nos membres.

Vous êtes quatre à œuvrer pour le département scène.

Oui, et en avril dernier nous avons augmenté les effectifs. Nous sommes passés d'un temps de travail total de 310 % à 370 %. Les dossiers sont plus nombreux et il y a plus d'appels. Nous pouvons certainement mettre ce phénomène en parallèle avec l'augmentation du nombre d'auteurs et de l'intérêt qu'ils nous portent. Nous vivons un temps fort en créations en Romandie, c'est un bon indicateur quand la culture s'épanouit. Et c'est à nous de suivre. Dans cette augmentation de travail, on peut aussi y lire la complexification des projets qui mêlent plusieurs arts.

Quel est l'intérêt de ce travail?

C'est un monde à part où la routine n'a pas sa place. Chaque dossier est unique, de plus les interlocuteurs et leurs projets changent souvent. C'est pourquoi nous devons être créatives et capables de nous adapter. Ce qui est intéressant aussi, c'est la somme des connaissances qu'il faut développer. Nous touchons beaucoup de domaines, des questions juridiques en passant par des programmes informatiques spécifiques à la SSA jusqu'aux particularités artistiques.

Ce métier demande également beaucoup de méticulosité, il est essentiel d'être organisé en regard du nombre d'échéances auxquelles nous devons faire face. Notre but étant d'être le plus rapide possible, nous cherchons toujours à optimiser nos méthodes de gestion afin de rationaliser les étapes de travail — sans perdre de vue que cela ne dépend pas uniquement de nous. Nous ne sommes qu'un maillon de la chaîne pour la signature des contrats entre, par exemple, un théâtre et un auteur ; il y a toujours plusieurs intervenants.

Y a t-il des difficultés que vous rencontrez souvent?

Des formulaires mal remplis, des répartitions entre différents auteurs mal évaluées. Souvent aussi, nous sommes contraintes de jongler entre les lois du monde créatif et celles du monde administratif. Imaginons un spectacle qui repose sur le montage de plusieurs extraits d'œuvres. Les créateurs souvent ne pensent pas qu'il y aura autant de formalités à remplir : nous devons chercher tous les auteurs et demander leur accord pour que leur texte figure dans le spectacle. Les créateurs aimeraient pouvoir changer la matière jusqu'au dernier moment, retirer un extrait d'œuvre, en ajouter un. Nous, nous avons besoin de plus d'anticipation. Mais de manière générale, notre partenariat avec les auteurs et avec les compagnies reste très constructif.

Quelques conseils aux auteurs?

Prenez-vous à l'avance, ne tardez pas à déclarer les œuvres qui seront jouées, et précisez bien où et quand. Et qu'elles soient jouées en Suisse ou à l'étranger, prévenez-nous! Autre recommandation: ne renoncez pas à la perception de vos droits par la SSA! Votre œuvre est protégée, son utilisation doit être rémunérée, renoncer revient à encourager les utilisateurs à disposer de vos droits à leur convenance.

Propos recueillis par Isabelle Daccord





Atelier Grand Nord 2008

inquième édition de ce programme original réunissant des scénaristes de pays francophones des deux côtés de l'Atlantique (Québec, France, Belgique et Suisse), l'Atelier Grand Nord 2008 se tiendra en mars 2008, au Québec. Consacré au long métrage de fiction, il se déroule en français et consiste en une série d'analyses et de discussions autour des douze scénarios sélectionnés, en phase finale d'écriture. Deux places sont réservées à des scénaristes suisses. La SSA participe à l'atelier en le coproduisant avec FOCAL.

Date limite pour le dépôt des projets: 11 décembre 2007.

Informations et modalités d'admission bientôt sur www.focal.ch ou par téléphone au 021 312 68 17.

Les concours de la SSA

Aide à l'édition d'œuvres théâtrales

(exclusivement pour les membres SSA)

Cette aide permet aux œuvres sélectionnées d'être éditées dans la collection «**Théâtre en camPoche**» lancée par la SSA et Bernard Campiche Editeur sous la direction de Philippe Morand. Les demandes doivent être conformes au règlement en vigueur.

Règlement et informations: www.ssa.ch/fondsculturel@ssa.ch

Prix SSA 2008 à l'écriture théâtrale

Attribution de **cinq prix de Fr. 6000.**— chacun pour l'écriture de pièces originales et inédites. **Attention:** le règlement 2008 prévoit un nouveau délai d'inscription qui a été avancé au **31 janvier 2008** (au lieu de l'habituel mois de juin).

Veuillez consulter dès maintenant le nouveau règlement 2008 sur notre site internet www.ssa.ch/documents/règlements du fonds culturel ou appeler le 021 313 44 66/67.

TEXTES→en→SCÈNES **2008**

es deux résidences précédentes furent de haute qualité, tant par les auteurs lauréats qui y travaillèrent que par les directions de Jean-Marie Piemme et d'Enzo Cormann. Trois des pièces de 2004 ont été créées, deux de 2006 sont prévues pour les saisons à venir: la preuve est là de l'importance de ce théâtre vivant qui s'écrit aujourd'hui dans nos régions et qui s'y voit représenté sur ses meilleures scènes. Dès lors Textes-en-Scènes doit continuer. L'organisation de Textes-en-Scènes 2008 est en marche. Dans le prochain numéro de ce bulletin (début janvier 2008), nous communiquerons toutes les informations utiles de la mise au concours des quatre bourses: leur montant, le délai d'inscription (mars 2008), les dates des résidences (5 sessions d'une semaine environ, de juin à novembre 2008), le nom du dramaturge engagé et où trouver le règlement de participation.

Aide aux écritures de cinéma du Moulin d'Andé

e programme CECI concerne les auteurs de projets de films (de tous formats, genres et durées) qui ont à la fois besoin d'un espace-temps, favorisant leur liberté de création, et d'un encadrement pédagogique stimulant. Il est donc ouvert aux scénaristes, dialoguistes et auteurs-réalisateurs, mais aussi aux écrivains et chercheurs travaillant sur les disciplines du cinéma et de l'audiovisuel.

Prochaine session, dépôt des dossiers: 31 octobre 2007

Infos: www.moulinande.fr/res.php

Bourses SSA 2007 pour le développement de scénarios de longs métrages de fiction

our cette 10e édition, le jury a examiné 66 projets originaux de longs métrages de fiction destinés au cinéma ou à la télévision. Le jury était composé de Jacqueline Surchat (scénariste et réalisatrice, Paris), Paul Thiltges (producteur, Luxembourg) et Nicolas Humbert (auteur-réalisateur, Munich). A l'unanimité, le jury a attribué les trois bourses de Fr. 25000.— chacune aux auteurs et projets suivants:

- Ruxandra Zenide et Alexandre lordachescu (Genève) pour leur projet La Cosmétique du Bonheur /Producteur: Elefant Film (Genève);
- Urs Frey et Marcel Gisler pour leur projet Der Kreis/Producteur: Contrast Film (Zurich);
- Anna Luif (Zurich) pour son projet Sexy Boy/Producteur: Das Kollektiv für audiovisuelle Werke (Zurich).

La proclamation du palmarès s'est déroulée le 7 août 2007 au cinéma La Sala à Locarno à l'occasion du Festival international du film.





Bourses SSA 2007 pour le développement de films documentaires

our la première fois, le Fonds culturel de la SSA a attribué trois bourses de Fr. 10000.— chacune pour soutenir l'écriture de projets de films documentaires (longs métrages destinés au cinéma ou à la télévision).

Le jury a examiné 38 projets originaux. Il était composé des cinéastes suisses Jeanne Berthoud, Alfredo Knuchel et Yves Yersin. A l'unanimité, le jury les a attribué aux auteurs et projets suivants:

- Jean-Stéphane Bron (Lausanne) pour son projet Money/SAGA Production (Lausanne);
- Peter Mettler (Zurich) pour son projet The End of Time/Production: MAXIMAGE (Zurich);
- Dieter Fahrer (Berne) pour son projet Himmel und Hölle/Production: Balzli & Fahrer (Berne).

Le jury précise qu'il a «choisi de soutenir des auteurs-réalisateurs confirmés, à la fois pour l'originalité de leur regard et pour la qualité cinématographique du projet présenté au concours».

La proclamation du palmarès s'est également déroulée le 7 août 2007 à Locarno.





actc: En Haut de l'Escalier au Pulloff

a première création théâtrale de l'actc (association dont nous vous annoncions la fondation dans notre N° 83) a pu être produite tel que nous l'avions souhaité. Pro Helvetia, la Ville de Lausanne, la Loterie Romande, les fondations Leenaards, Göhner et Binding et la Banque Rothschild ont permis de tenir un budget de plus de 130000 francs pour 18 représentations (du 18 septembre au 7 octobre) au Pulloff Théâtres à Lausanne, de la pièce de Claudine Berthet En Haut de l'Escalier, mise en scène par Anne-Cécile Moser. L'auteure avait participé en 2004 à Textes-en-Scènes.

L'actc est bien décidée à poursuivre chaque année son objectif: créer une pièce nouvelle d'un auteur suisse, primée dans un concours du Fonds culturel de la SSA ou issue de l'une de ses actions, et si possible organiser une tournée sur une ou deux autres scènes de Suisse romande.

Claude Champion Président de la SSA

Cinéma Tout Ecran Genève

La 13e édition du Festival international du film et de la télévision aura lieu du 29 octobre au 4 novembre 2007.

Informations: www.cinema-tout-ecran.ch

11e Festival de courts métrages à Winterthour

La 11º édition du Festival de courts métrages à Winterthour vous donne rendez-vous du **7 au 11 novembre 2007**.

Informations: www.kurzfilmtage.ch



Caroline Charrière, compositrice, était au Festival des Arts vivants de Nyon (FAR). Elle a vu *Violette rit encore* une création de François Gremaud.

utant le dire tout de suite, j'ai été ravie par ce spectacle, ravie dans le sens de «capturée», j'en oubliais de respirer parfois... D'abord par la présence si forte des trois comédiennes (Marie-Aude Guignard, Frédérique Leresche, Stefania Pinnelli), lumineuses, avec de belles voix qui portent le texte, venant d'univers différents mais rassemblées à merveille sur cette petite scène. Puis, par le texte justement, l'histoire et sa mise en scène (François Gremaud).

L'histoire de Violette, dont on remonte la vie comme un cours d'eau, ou plutôt comme la queue d'une comète, de sa mort à sa naissance, et cela assorti d'événements historiques intervenus aux mêmes dates, la «petite» et la «Grande» histoire, racontées avec douceur, à la rampe.

Et en parallèle, le microcosme de trois «personnages» laissés orphelins par le départ de leur «maîtresse»: un géranium – pardon un Pelargonium *Princess of Wales*, pour ne pas le vexer –, une coccinelle et une poute qui a perdu toute sa famille de poux.

Les deux temps s'alternent, le temps de Violette et du monde, et le temps des trois « amies », en danger de mort si personne n'est là pour s'en occuper.

De la poésie, de l'humour, de la philosophie, de l'imagination (magnifiques, l'évocation du bateau ou l'idée de la coccinelle peinte sur la pierre), tout cela avec une musique, un éclairage, des costumes, sobres, «simples», qui accompagnent efficacement le jeu.

Quant à la forme, j'y suis sensible. Non pas quelque chose d'étriqué ou de convenu, mais plutôt une forme organique, un déroulement dans le temps, un développement convaincant. Je suis bien évidemment attentive au rythme également, aux cadences, aux césures, aux respirations. J'ai été plutôt comblée et je me disais (je n'ai fait que par

moments très brefs quelques commentaires en moi-même...): cet épisode de Violette est plus court là, celui des amies me semble plus long ici, voilà l'éclairage et la musique qui changent le « décor ».

J'ai senti beaucoup d'intelligence et de sensibilité.

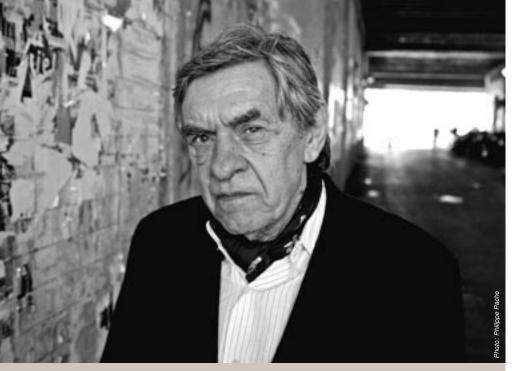
Et finalement, j'ai envie d'ajouter une question à toutes celles que la poute lance, tous ces tas de questions laissées dans l'espace: comment la graine de ce spectacle a-t-elle su faire pour se développer jusqu'à réunir toutes ces personnes et créer ce pur moment d'humanité et de bonheur?

Cela me fait penser aux vers de Paul Valéry:

Patience, patience, Patience dans l'azur! Chaque atome de silence Est la chance d'un fruit mûr!

Caroline Charrière





Vacances et Théâtre incomplet de Michel Viala

S i Michel Viala est volontiers joué par les troupes amateurs, il avait disparu des scènes professionnelles depuis de longues années (à part Séance et la création de Petit-Bois en 2004). Or cette injustice est en voie de réparation. D'une part, Vacances, créé au Théâtre Le Poche à Genève il y a trente ans sera à l'affiche du même théâtre en décembre 2007 et en janvier 2008, dans une mise en scène de Philippe Lüscher et interprété par Caroline Gasser et Thierry Meury. D'autre part, ce grand auteur dramatique et scénariste est enfin édité sérieusement, avec une sélection rigoureuse de ses pièces et une bibliographie inédite: Théâtre incomplet de Michel Viala, deux volumes et environ mille pages au total dans Répertoire de Théâtre en camPoche, à paraître au moment de la création de Vacances.

«Les situations que Michel Viala dépeint inlassablement depuis une trentaine d'années sont les nôtres. Nos situations de Suisses. Des situations quotidiennes avec le petit détail surréaliste qui permet de mettre en lumière une vérité qui va plus loin que les apparences. Qui leur donne valeur de symbole. » Anne Cuneo

Théâtre en camPoche 7 & 8 MICHEL VIALA Théâtre incomplet I & II

Préface inédite de Joël Aguet

Bibliographie inédite de Frank Arnaudon

En librairie ou auprès de Campiche Editeur (www.campiche.ch) dès mi-novembre.

Souscription aux publications de «Théâtre en camPoche»

Cette collection dédiée aux pièces de théâtre d'auteurs romands compte désormais neuf volumes et se décline en deux lignes éditoriales: *Enjeux* et *Répertoire*. Bernard Campiche Editeur vous offre la possibilité de recevoir les livres en souscription. Les avantages: droit de retour sans frais dans les dix jours, rabais de 20 % sur le prix de vente, achat en tout temps des livres au catalogue avec un rabais de 20 %.

Pour demander le formulaire de souscription: info@campiche.ch Informations sur les publications: www.campiche.ch



Cahiers Théâtre

a SSA offre aux auteurs dramatiques la possibilité de publier leurs œuvres, à prix modique, dans la collection «Cahier Théâtre». Afin de les diffuser auprès des lecteurs intéressés, le Fonds culturel de la SSA se chargera de stocker un petit nombre de chaque pièce et d'en faire figurer titre et résumé dans le catalogue de la collection.

La marche à suivre et le catalogue de la collection sont à consulter sur le site de la SSA: www.ssa.ch/documents/catalogues.htm.

Le courriel de la SSA

e courriel de la SSA rassemble pour vous des informations concernant des concours, ateliers, résidences d'auteurs et autres éléments pouvant être utiles à votre travail d'auteur. Si vous ne le recevez pas et souhaiteriez être informés, écrivez-nous: nathalie.jayet@ssa.ch.



A PROPOS

Bulletin d'information trimestriel de la Société Suisse des Auteurs (SSA)

Rue Centrale 12/14, case postale 7463 CH - 1002 Lausanne

Administration générale Tél. 021 313 44 55, fax 021 313 44 56 info@ssa.ch, www.ssa.ch

Rédaction A Propos

Tél. 021 313 44 74, nathalie.jayet@ssa.ch

Fonds culturel

Tél. 021 313 44 66, jolanda.herradi@ssa.ch

Comité de rédaction

Isabelle Daccord (responsable), Nathalie Jayet (secrétaire de rédaction), Claude Champion, Gérald Chevrolet, Sandra Korol, Charles Lombard, Zoltán Horváth

Collaboration à ce numéro

Carlo Capozzi, Caroline Charrière, Pierre-Henri Dumont, Jolanda Herradi, Jürg Ruchti, Anne-Sylvie Sprenger

Correction

Anne-Sylvie Sprenger

Graphisme

Dizaïn, Jean-Pascal Buri

Illustrations

Mix & Remix

Impression

Presses Centrales Lausanne SA